



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

08 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE

08 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

OBJET :

**DM n°01 – Budget
communal 2020**

Pour : 19
Contre : 5
Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt, le 14 décembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUJEDET, Fleurine BOCQUILLON, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX, Nicolas FOURNILLON

Etaient Absents :

M. Sylvain PASTORELLO
Mme Annick BAZIN
Mme Laure CHENU

Etaient Absents-excusés :

M. Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Claire HERLIN
Mme Christine DAVOINE, donne pouvoir à Ariel SHEPS
M. Julien CAYZAC donne pouvoir à Hervé FRANEL
M. Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN

DECISION MODIFICATIVE N°01 : BUDGET COMMUNAL 2020

Madame le Maire rappelle à l’assemblée que les Décisions Modificatives (D.M.) sont des corrections apportées au Budget Primitif (B.P.). Elles permettent de tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d’année ou de rectifications d’erreurs matérielles. Elles respectent le principe d’équilibre budgétaire et relève de la compétence du Conseil municipal.

La présente décision modificative enregistre essentiellement des ajustements de crédits de chapitre à chapitre, elle n’engage pas les finances municipales au-delà des ressources disponibles de l’exercice courant.

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,

VU l’Instruction budgétaire et comptable M14 publiée par arrêté interministériel,

VU le budget primitif communal – exercice 2020 - adopté par le Conseil Municipal,

VU la présentation annexée à la présente délibération,

VU l’avis de la commission des Finances du 03 décembre 2020,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE AVEC 19 VOIX POUR ET 5 VOIX CONTRE

APPROUVE les ajustements de crédits annexés à la présente.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes rendus nécessaires à la réalisation de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,
Mariannick MORVAN



FONCTIONNEMENT

NOUVELLES DEPENSES		NOUVELLES RECETTES	
Article	Montant TTC en €	Article	Montant TTC en €
011- Charges à caractère général	-2 651,52 €		
6042 - Achats prestations de services	-2 651,52 €	70- Produit de service	-65 000,00 €
		75 -	-3 500,00 €
		76-	-0,25 €
CHAPITRE 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 651,52 €		
6811 - Dotations aux amort. Des immos incorporelles et corporelles	2 651,52 €	73 - impôts et taxes	68 500,25 €
SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00 €	SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00 €

INVESTISSEMENT

NOUVELLES DEPENSES		NOUVELLES RECETTES	
Article	Montant TTC en €	Article	Montant TTC en €
CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles	10 360,76 €		
2031 - frais d'études	2 437,80 €	CHAPITRE 10 - Dotations, fonds divers et réserves	-
2051 - concessions et droits similaires	7 922,96 €	10226 - taxe d'aménagement	-30 000,00 €
		10222 - FCTVA (BP 85 000 € et notifié 93407,79)	8 407,79 €
CHAPITRE 23 - immobilisations en cours	-36 301,45 €		
2313 - Constructions	-36 301,45 €	CHAPITRE 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 651,52 €
		28188 - Autres immobilisations corporelles	2 651,52 €
CHAPITRE 26 - Participations et créances rattachées à des participations	7 000,00 €		
261 - Titres de participation (SPL)	5 000,00 €	CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	970 000,00 €
261 - titres de participation (AFL)	2 000,00 €	1641 - Prêt relais	550 000,00 €
		1641 - Emprunt à long terme	420 000,00 €
SOUS-TOTAL INVESTISSEMENT	-18 940,69 €	SOUS-TOTAL INVESTISSEMENT	951 059,31 €

BALANCE EXCEDENTAIRE - DM = 970 000,00 €